



TOUR DU TARN MONTAGNE NOIRE



9-10 MAI 2026

06 44 91 18 16
SOREZEVELOCLUB@GMAIL.COM





Édito



Didier Gleizes - Fondateur du SOREZE VELO CLUB

Bonjour à tous et bienvenue à Sorèze pour une édition particulière du Tour Cycliste du Tarn Montagne Noire. En effet, cette édition marque les 20 ans du SOREZE VELO CLUB.

J'ai fondé ce club en 2006, avec un groupe d'amis toujours présents à mes côtés, 20 ans après, notamment Hervé CHARTIER (Président pendant 3 ans), Franck ROSALES (actuellement Trésorier du club), Eric SLAGMULDER (Secrétaire Adjoint) mais aussi Bertrand, Michel et Philippe.

Dès 2008, Maryline SALVETAT, Championne du Monde de cyclo-cross 2007, multiple Championne de France, a été la Marraine du SVC, avant de rejoindre notre club comme licenciée et apporter des titres de Championne du Monde, d'Europe et de France Masters de cyclo-cross et route.

Clément LEROY, Champion du Monde et Recordman du Monde de durée en vélo statique (24h) ainsi que le regretté Vincent JACQUET, alors Directeur Technique (DTN) du cyclisme Français, nous ont rejoints un temps et ont contribué à la médiatisation de notre club.

Au fil des années, le SOREZE VELO-CLUB, d'abord tourné vers le cyclotourisme et les cyclosportives, est devenu aussi un club de coureurs grâce au dynamisme de Simon VERGNES, puis de Stefano DE RIU. En effet, lors de l'AG 2020, j'ai laissé ma place de Président à Simon VERGNES, seulement âgé de 26 ans. Pendant les 4 ans de son mandat, il a développé la section « Compétition » et créé une école de cyclisme qui accueille une vingtaine de jeunes de Sorèze et du Canton de la Montagne Noire.

En 2024, Stefano DE RIU a pris le relais et continue de développer la section des coureurs, devenant l'un des plus importants clubs, en FSGT, de la région Occitanie, tant au niveau des résultats que du nombre de licenciés. Nous comptons, aujourd'hui, parmi les 130 adhérents, une cinquantaine de compétiteurs route, cyclo-cross et VTT.

Tous les ans, nous organisons plusieurs manifestations :

Une Randonnée VTT et Pédestre (à la rentrée de septembre), un Roc Ruelles (en Août, dans le cadre des Fêtes de Sorèze), mais le fleuron de nos organisations est le Tour Cycliste du Tarn Montagne Noire, qui réunit, chaque année, environ 200 concurrents.

La première édition, co-organisée avec le TOAC, en 2 étapes, date de 2012. Et depuis, hormis en 2020 (du fait du COVID), cette course tient une place importante dans le calendrier FSGT régional. Si les premières années, elle s'effectuait en 2 étapes autour du village voisin de Cuq-Toulza, elle est devenue, en 2018, une classique en ligne avec l'arrivée au sommet du col de Dourgne.

Depuis 5 ans, Hervé CHARTIER est la cheville ouvrière de cette organisation et consacre beaucoup de temps et d'énergie, afin que cette classique du cyclisme Occitanie – Pyrénées soit une des plus belles épreuves du calendrier régional. Je tiens à le remercier tout particulièrement pour son dévouement !

Afin de promouvoir les 20 ans du club, nous avons décidé, en 2026, de créer un Tour Cycliste du Tarn Montagne Noire en 3 étapes différentes dans leur conception :

- 1) Une 1ère étape en circuit, samedi, autour du village de Palleville, lieu de la première organisation du SOREZE VELO-CLUB, en 2009.
- 2) Une 2ème étape, dimanche matin, un Contre La Montre individuel à Sorèze de 8 km.
- 3) L'étape reine, dimanche après-midi, sur les routes du Tour de France 2025 avec départ de Sorèze, l'étape se terminant par la difficulté du Pas du Sant par les Escoussens, puis la montée jusqu'à Arfons et l'arrivée au sommet du Col de Dourgne, cette fois par le versant d'Arfons.

En espérant que cette 14ème édition du Tour Cycliste du Tarn Montagne Noire corresponde à vos aspirations et soit une belle manifestation sportive !!

Didier GLEIZES
Secrétaire du SOREZE VELO-CLUB

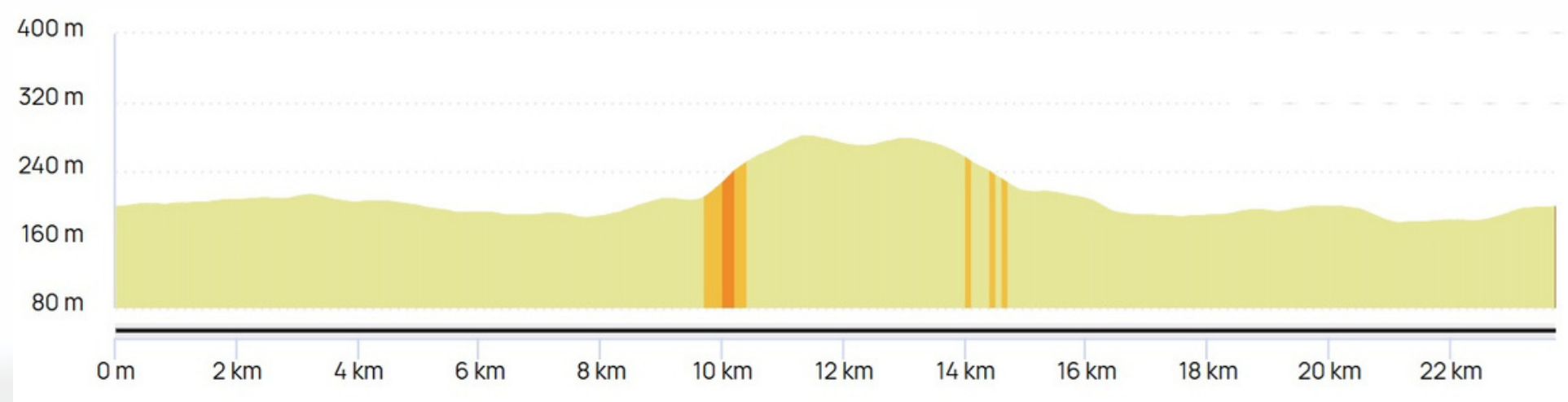
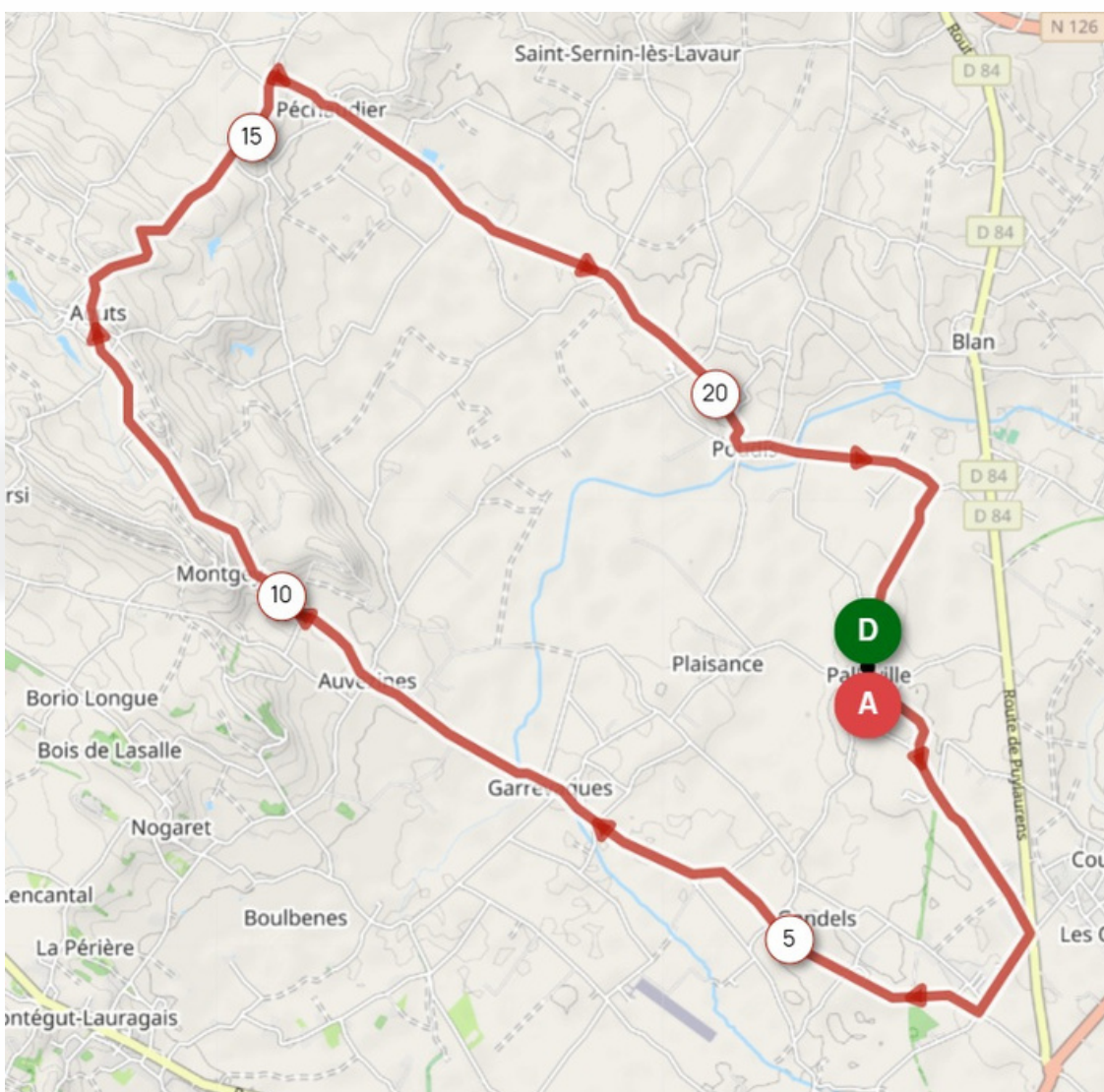
Nos partenaires



La course



Etape 1 - La plaine :



Distance : 23,73 km

Dénivelé : 159 m

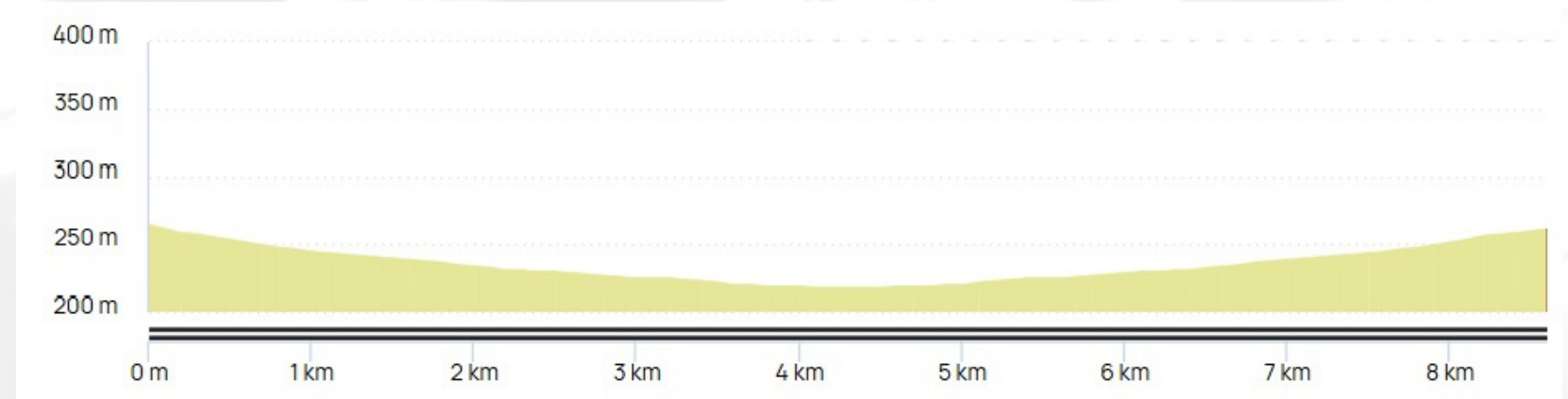
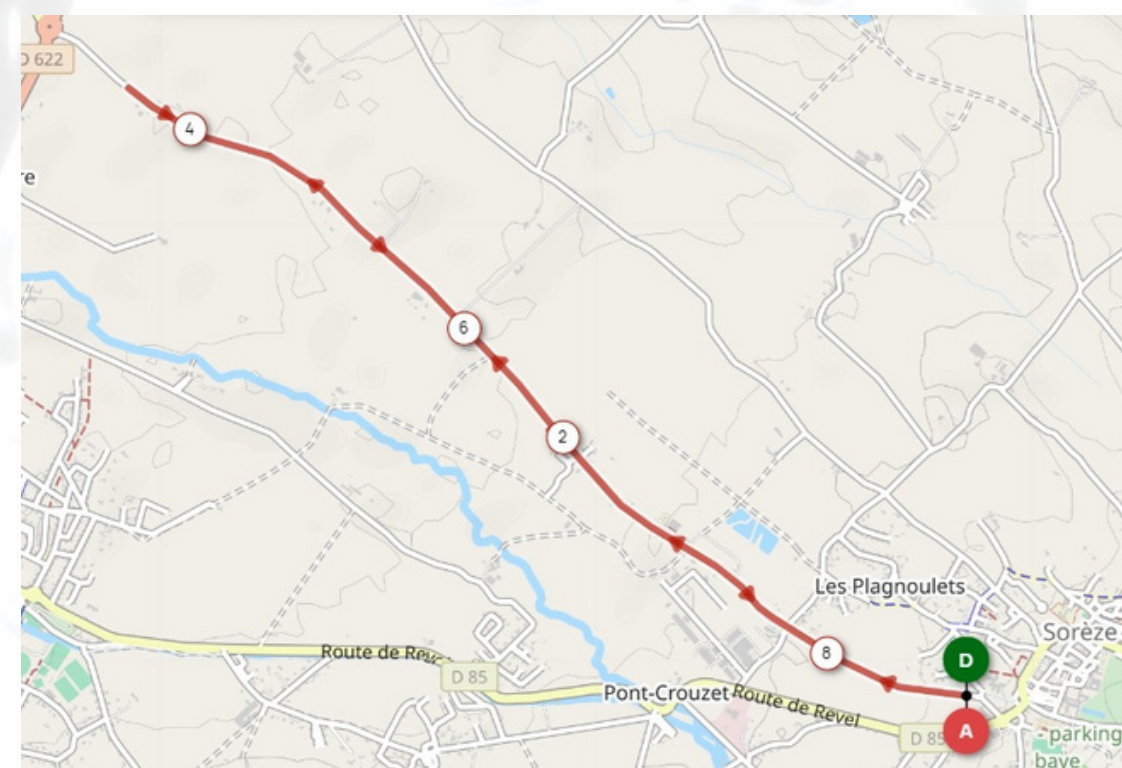
Peloton 1-2 : 4 tours soit 94,92 km - 636 m D+

Peloton 3 : 4 tours soit 94,92 km - 636 m D+

Peloton 4-5 : 3 tours soit 71,19 km - 477 m D+

Lien Openrunner: #22745661

Etape 2 - Le chrono :



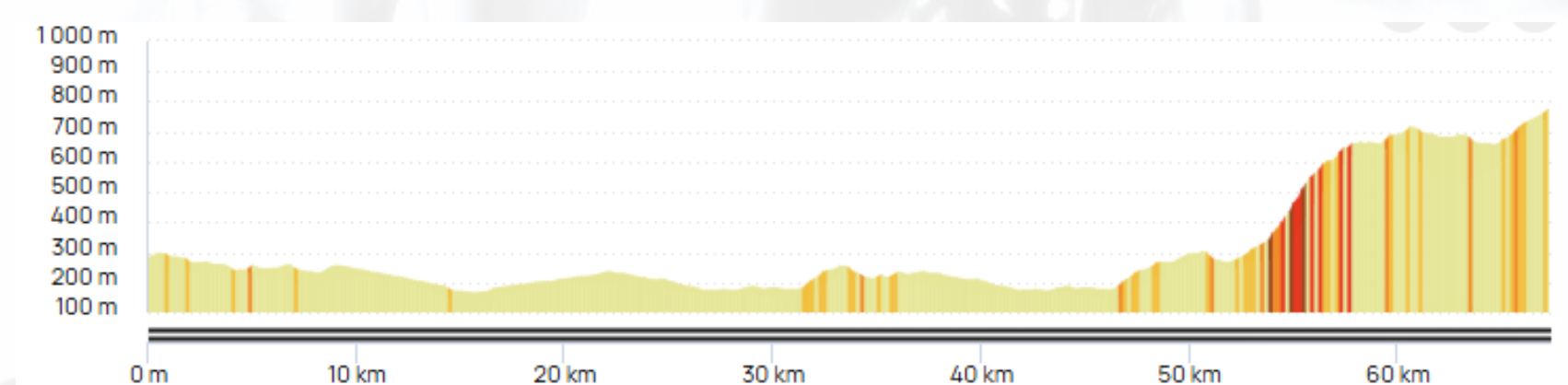
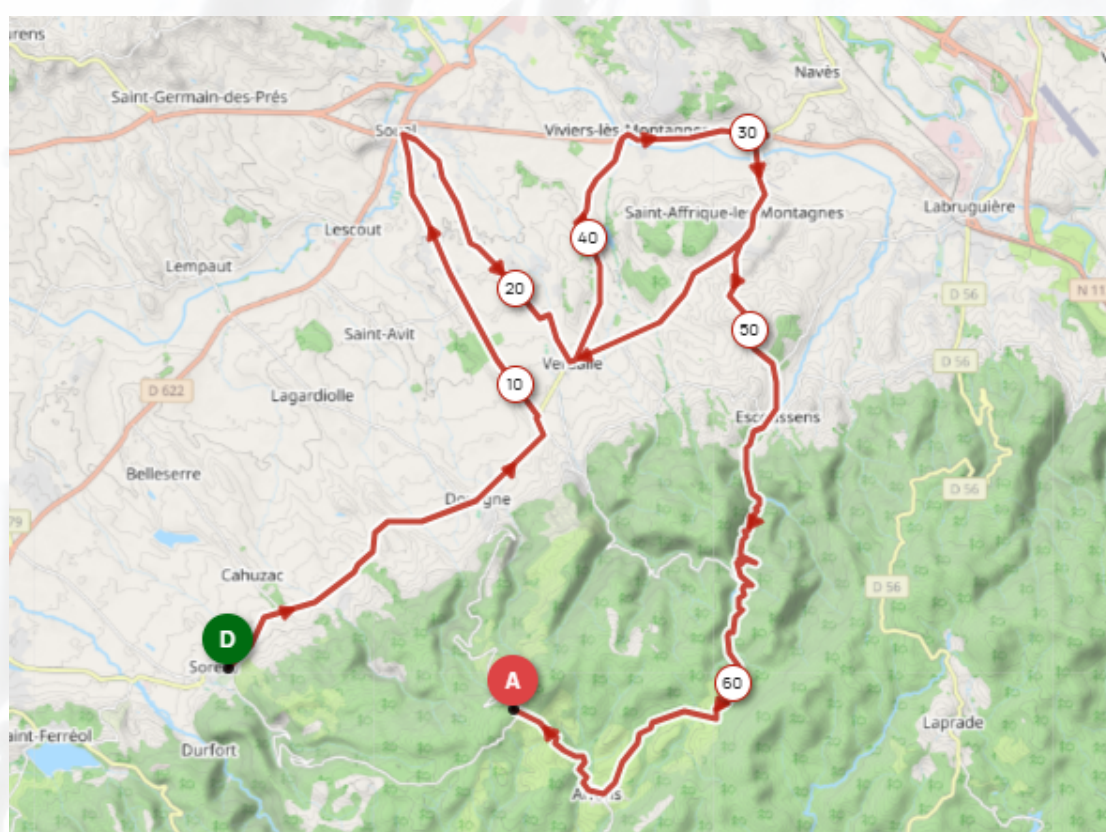
Distance : 8,6 km

Dénivelé : 45 m

Peloton 1-2 / 3 / 4-5 : 1 tour

Lien Openrunner: #22745671

Etape 3 - La montagne :



Distance : 67 km

Dénivelé : 1106 m

Peloton 1-2 / 3 / 4-5 : 1 tour

Lien Openrunner : #22745676

Les maillots et récompenses



Vainqueur d'étape

Le coureur de chaque peloton, qui mettra le moins de temps pour parcourir chaque étape, se verra récompensé à l'arrivée.

Le classement général

Le coureur, qui mettra le moins de temps pour parcourir les différentes étapes, se verra remettre un maillot distinctif à la fin de chacune des 3 étapes.

Le classement par points

Le coureur de chaque peloton, qui cumulera le plus de points aux sprints intermédiaires, se verra remettre un maillot distinctif à la fin des étapes 1 et 3.

Étape 1: Catégorie 1-2 / 3: Km 47,4 et 71,1 au passage sur la ligne

Catégorie 4-5: Km 23,7 et 47,4 au passage sur la ligne

Étape 3: Catégorie 1-2 / 3 / 4-5: Km 8,5 - En Calcat

Km 44 - Viviers les Montagnes (Les Bessous)

Le Classement de la montagne

Le coureur de chaque peloton, qui cumulera le plus de points au challenge de la montagne, se verra remettre un maillot distinctif à la fin des étapes 1 et 3.

Étape 1: Catégorie 1-2 / 3: Km 35 et 58,6 - Côte de Auvezines (2ème/3ème tour)

Catégorie 4-5: Km 11,4 et 35 - Côte de Auvezines (1er/2ème tour)

Étape 3: Catégorie 1-2 / 3 / 4-5: Km 47,6 - Côte de St Affrique (2ème passage)

Km 56,7 - Col du Pas du Sant - 3 km à 10%

Programme :

Samedi 9 Mai

Etape 1 - Palleville / Palleville:

- 12h00 - Remise des dossards à la salle des fêtes (Palleville)
- 13h00 - Réunion des DS à la salle des fêtes (Palleville)
- 14h30 - Départ - Peloton 1-2
- 14h35 - Départ - Peloton 3
- 14h40 - Départ - Peloton 4-5
- 17h00 - Réception et récompenses à la salle des fêtes (Palleville)

Dimanche 10 Mai

Etape 2 - Sorèze / Sorèze :

- 08h30 - Réunion des DS à la salle des fêtes (Sorèze)
- 09h00 - Départ du premier coureur (Sorèze)
- 11h30 - Départ du dernier coureur (Sorèze)
- 12h00 - Restauration et récompenses à la salle des fêtes (Sorèze)

Etape 3 - Durfort / Col de Montalric :

- 13h00 - Réunion des DS à la salle des fêtes (Sorèze)
- 14h30 - Départ fictif du parking de la société "Montagne Noire" (Durfort)
- 14h30 - Départ réel (Sorèze) - Catégorie 1-2
- 14h35 - Départ réel (Sorèze) - Catégorie 3
- 14h40 - Départ réel (Sorèze) - Catégorie 4-5
- 17h00 - Réception et récompenses à la salle des fêtes (Sorèze)

Règlement :

L'épreuve est ouverte aux coureurs hommes et femmes des catégories (de valeurs) 1, 2, 3, 4, 5, F licenciés à la FSGT, à l'UFOLEP, et à la FFTri.

Elle se déroulera en 3 étapes avec un maximum de 100 coureurs par peloton.

Les horaires et kilométrages sont notifiés dans la demande d'autorisation.

Elle est disputée sous le règlement Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT :

[Reglement Regional FSGT 2025](#)

[Règlements catégories Valeurs FSGT 2025](#)

Le droit de participation à cette épreuve fixé est le suivant :

L'inscription peut être individuelle ou par équipe. Elle doit s'effectuer à l'aide du bulletin d'engagement dûment complété et elle sera prise en compte qu'accompagnée du règlement soit 50 € par personne, repas du dimanche midi inclus et 16 € pour les accompagnants.

Les engagements fermes après réception et validation seront consultables sur l'application DOSSARDEUR.

La licence devra être présentée à l'accueil pour avoir le droit de recevoir le dossier de l'épreuve contenant le règlement, le dossard et le transpondeurs qui seront remis contre un chèque de caution, dossier à retirer par le Responsable du club.

Celui-ci devra rapporter les transpondeurs et les dossards en échange de la caution, à la fin des épreuves, avant la remise des récompenses.

Itinéraires : voir en Pièces jointes. Les parcours seront fléchés suivant la réglementation préfectorale avec les lettres "TT".

1 - PRINCIPES DE SECURITE :

Conformément à la réglementation et pour rappel, le port du casque à coque rigide est obligatoire à l'échauffement et pendant l'épreuve, du départ jusqu'à l'arrivée. Réglementation UCI.

Le règlement anti-dopage s'applique à l'épreuve.

L'utilisation d'oreillette ou d'écouteur est formellement interdite.

La sécurité sera assurée par le club organisateur (SOREZE VELO CLUB).

Les signaleurs seront placés aux endroits jugés dangereux, et en fonction des indications notifiées dans l'autorisation. Ils seront munis d'un gilet haute visibilité, d'un panneau de signalisation temporaire K10, ainsi que de l'autorisation préfectorale ou municipale, suivant le cas.

Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.

Les concurrents devront respecter le code de la route en n'utilisant que le côté droit de la chaussée et en effectuant le contournement des ronds-points conformément à la réglementation routière. Ils auront obligation de laisser le passage aux motocyclistes signaleurs, aux véhicules officiels et aux commissaires de courses.

Les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite. Tout concurrent sera tenu de respecter le code de la route sous peine de sanction.

Tout concurrent est considéré comme « lâché » à partir du moment où il est doublé par la voiture-balai (écart avec dernier peloton supérieur à 10'). Il est alors considéré comme cyclotouriste.

Il sera formellement interdit de s'accrocher à un véhicule.

Les secours seront assurés par un médecin assisté par un service de secours.

MODIFICATIONS : Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de participants, de modifier les parcours et le règlement de l'épreuve, sans information préalable, pour des raisons sanitaires, administratives, techniques, financières, de sécurité ou de force majeure.

7. Le manquement de respect au personnel bénévole (motards, signaleurs, Commissaires et autres assistants) présents pour la sécurité et le bien-être des participant(e)s sur le parcours, pourra déclencher une mise « hors course ».

[Règlement Charte FSGT 2025](#)

8. VOITURE SUIVEUSE : Tout club ayant au moins 5 coureurs engagés aura droit à une voiture suiveuse. Les clubs ayant moins de 5 coureurs sont invités à se regrouper. Le numéro de placement des voitures sera attribué par l'organisateur. Lors d'une échappée, la ou les voitures concernées ne passeront à l'avant de la course qu'avec l'accord du Directeur de course ou des commissaires. L'Organisateur n'assurant pas les voitures suiveuses, les clubs doivent obligatoirement vérifier que leur véhicule est assuré (en RC) pour pouvoir prétendre être un véhicule suiveur. Il est formellement interdit à tout autre véhicule particulier de s'intercaler entre les voitures des commissaires de course et les coureurs.

Le ravitaillement est autorisé uniquement au bord de la route, côté droit. Il est strictement interdit de jeter les déchets dans la nature.

9- RECOMPENSES :

Les récompenses seront décernées par peloton - Cat. 1-2 (1° peloton), cat.3 (2° peloton) et Cat. 4-5 (3° peloton).

Les récompenses pour les places de 1er de chaque classement ne seront pas cumulables.

Seront récompensés à l'arrivée de l'étape 1 :

- Le vainqueur de l'étape de chaque peloton
- Le leader du classement du Général de chaque peloton
- Le leader du classement du Meilleur Sprinteur de chaque peloton
- Le leader du classement de Meilleur Grimpeur de chaque peloton

Seront récompensés à l'arrivée de l'étape 2 :

- Le vainqueur de l'étape de chaque peloton
- Le leader du classement du Général de chaque peloton

Seront récompensés à l'arrivée de l'étape 3 :

- Le vainqueur de l'étape de chaque peloton
- Le 5 premiers du classement du Général de chaque peloton
- Le leader du classement du Meilleur Sprinteur de chaque peloton
- Le leader du classement de Meilleur Grimpeur de chaque peloton

10. DEPANNAGE : Il sera effectué par l'arrière de la course. Le changement de matériel entre coureurs d'un même club est autorisé.

11. ABANDON : Tout coureur qui abandonne doit retirer son dossard et avertir l'organisation dès l'arrivée.

12. CAS NON PREVUS : En cas de litige concernant un classement, seuls les juges d'arrivée sont aptes à prendre la décision finale après concertation avec les commissaires de course.

Toutes réclamations, doivent être déposées dans la ½h suivant l'arrivée par le directeur sportif et accompagnées d'un chèque de 10€.

Itinéraires :

Étape 1

ROUTE	LOCALITE ITINERAIRES	COMMUNE TRAVERSEE	POSTE SIGNALISEUR FIXE	KILOMETRAGE		HORAIRE DE PASSAGE DU 1ER COUREUR		
				REALISE	RESTANT	COURSE 1	COURSE 2	COURSE 3
D44	DEPART : PALLEVILLE	Palleville		0	23.73	14h30	14h35	14h40
D44	LA LANDELLE	Palleville		1	22.73			
D44	Carrefour D44/D84/D79 DIR Garrevaque par chemin des Pyrénées	Palleville	Poste 1	2.5	20.23			
D45	Carrefour Dir Garrevaque par Route de Garrevaque	Garrevaque		3.5	20.23			
D45	Carrefour chemin de l'église à Garrevaque	Garrevaque	Poste 2	7	16.73			
D45	Carrefour Château de Garrevaque	Garrevaque	Poste 3	7.5	16.23			
D45	Carrefour D45/D51 Dir Montgey sur D45	Montgey	Poste 4	9	14.73			
D45	Centre de Montgey	Montgey	Poste 5	10	13.73			
D45	Grimpeur	Montgey		11.5	12.23			
D45	D45/route de Puéchoursy	Aguts	Poste 6	12	11.73			
D92	D45/D92 Dir route de Puylaurens	Aguts	Poste 7	13	10.73			
D92	Carrefour avec route d'Auvezines	Montgey	Poste 8	15	8.73			
D92	Carrefour avec route de Cuq	Péchaudier	Poste 9	15.5	8.23			
D44	D92/D44 Dir Péchaudier	Péchaudier	Poste 10	16	7.73			
D44	Péchaudier Dir route de Péchaudier	Péchaudier	Poste 11	16.5	7.23			
D44	D44/D51 En Filaquier	Poudis	Poste 12	20	3.73	15h45	15h48	
D44	Poudis	Poudis	Poste 13	20.5	3.23	15h48	15h51	
D44	Le Plo de Blan Dir Palleville	Blan	Poste 14	22	1.73	15h50	15h53	
D150	ARRIVEE : PALLEVILLE Sprint	Palleville		23.73	0	15h56	15h59	

ROUTE	LOCALITE ITINERAIRES	COMMUNE TRAVERSEE	POSTE SIGNALISEUR FIXE	KILOMETRAGE		HORAIRE DE PASSAGE DU 1ER
				REALISE	RESTANT	COURSE 1
D45	DEPART : SOREZE	Sorèze	Poste 1	0	8.6	9H00
D45	LA CONDAMINE	Sorèze	Poste 2	1	7,6	
D45	HAMEAU LES MOUREAUX	Sorèze	Poste 3	2	6.6	
D45	AU RIC	Sorèze	Poste 4	4.3	4.3	
D45	HAMEAU LES MOUREAUX	Sorèze	Poste 5	6.6	2	
D45	LA CONDAMINE	Sorèze	Poste 6	7,6	1	
D45	ARRIVEE : SOREZE	Sorèze	Poste 7	8.6	0	

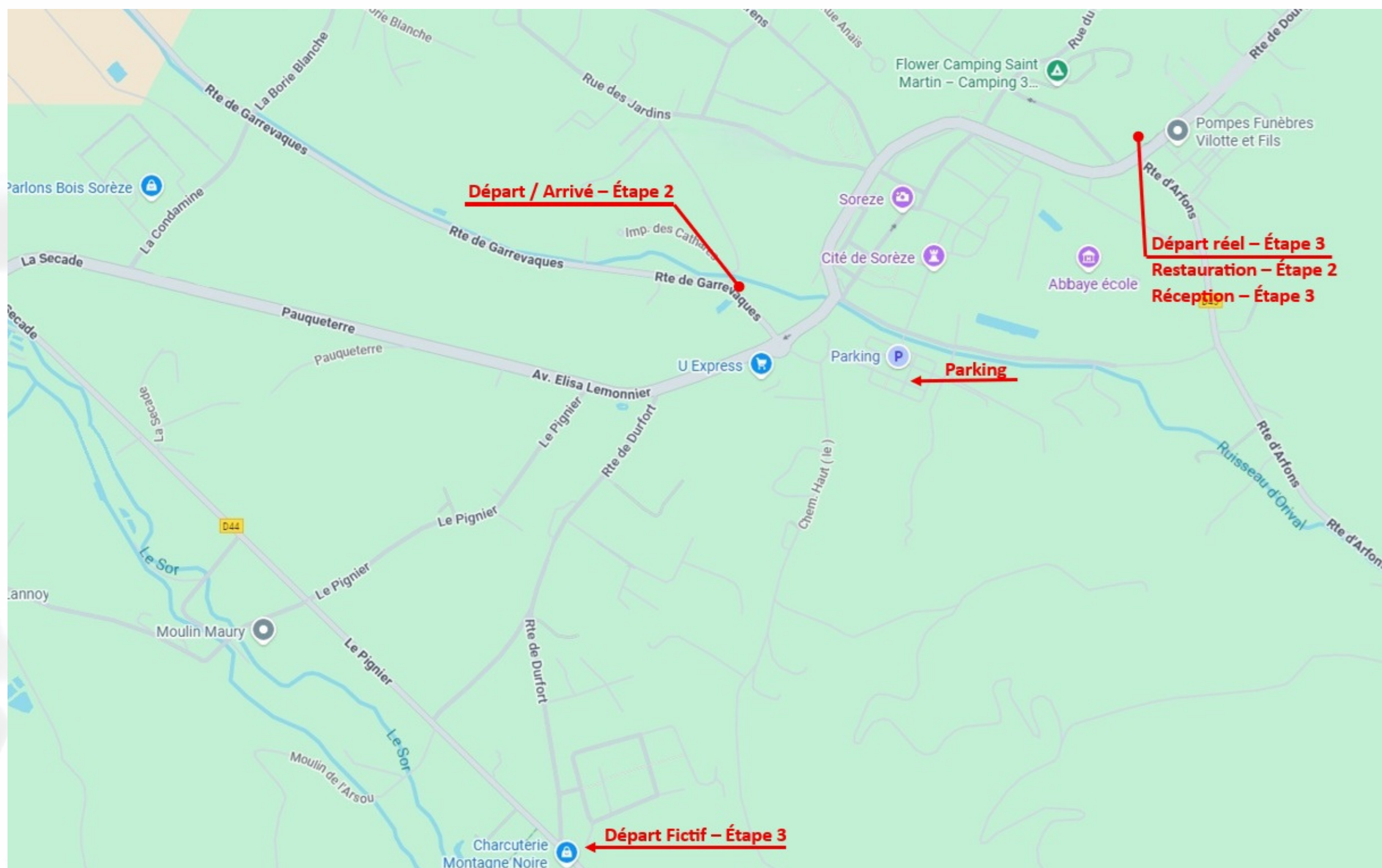
**CIRCUIT FERME A LA CIRCULATION PAR ARRETE
PREFECTORAL, DEPARTEMENTAL ET COMMUNAL**

Étape 2

Itinéraires :

ROUTE	LOCALITE ITINERAIRES	COMMUNE TRAVERSEE	POSTE SIGNALÉUR FIXE	KILOMETRAGE		HORAIRE DE PASSAGE DU 1ER COUREUR		
				RÉALISE	RESTANT	COURSE 1	COURSE 2	COURSE 3
D45	<u>Départ fictif : (Durfort)</u> <u>Parking MONTAGNE NOIRE</u>	Sorèze		0	67	14h20	14h25	14h30
D85	Traversée de Sorèze en cortège	Sorèze		0,5	66,5			
D85	Sortie SorèzeCarrefour D85/D45	Sorèze		1,5	65,5			
D85	<u>Départ Réel:</u> <u>sortie de Sorèze,</u> <u>devant la salle des Fêtes</u>	Sorèze	Poste 1	2	65	14h30	14h35	14h40
D85	Dourgne D85	Dourgne	Poste 2	8	59	14h39	14h44	14h49
D85	<u>Sprint 1 :</u> <u>Haut côte d'En Calcat</u>	Dourgne	SP1	10	57	h14h40	14h45	14h50
D14	En Calcat D14 Carrefour D85/D14	Dourgne	Poste 3	11	56	14h42	14h47	14h52
D148	Entrée Soual Carrefour D14/D148	Soual	Poste 4	18	49	14h52	14h57	15h03
D85	Verdalle Carrefour D148/D50	Verdalle	Poste 5	22	45	15h01	15h06	15h12
D50	Viviers-lès-Montagnes Carrefour D50/D621	Viviers-lès-Montagnes	Poste 6	28	39	15h08	15h13	15h20
D621 /D85	Carrefour pierre plantée Dir Saint Affrique les Montagnes	Viviers-lès-Montagnes	Poste 7	32	35	15h13	15h18	15h25
D85	<u>Grimpeur 1:</u> <u>Entrée St Affrique</u>	Saint Affrique les Montagnes	PC 1	33	34	15h16	15h21	15h30
D85	Carrefour centre St Affrique DIR Verdalle	Saint Affrique les Montagnes	Poste 8	34	33	15h18	15h23	15h32
D85	DIR Viviers à droite par D50	Verdalle	Poste 9	37	30	15h20	15h25	15h33
D50	Viviers-lès-Montagnes Carrefour D50/D621	Viviers-lès-Montagnes	Poste10	41	26	15h29	15h34	15h45
D621	<u>Sprint 2 :</u> <u>lieu dit Les Bessous</u>	Viviers-lès-Montagnes	SP2	44	23	15h32	15h37	15h48
D621 /D85	Carrefour pierre plantée Dir Saint Affrique les Montagnes	Viviers-lès-Montagnes	Poste 11	45	22	15h34	15h39	16h00
D85	Carrefour centre St Affrique DIR Escoussens par D160	Saint Affrique les Montagnes	Poste 12	48	19	15h40	15h45	16h07
D160	<u>Carrefour D160/D60 Dir</u> <u>Pas du Sant</u>	Escoussens	Poste 13	52	15			
D60	<u>Grimpeur 2 :</u> <u>Pas du Sant</u>	Escoussens	PC 2	57	10	16h00	16h05	16h25
D14	Carrefour D14/CHEMIN DE CROS	Arfons	Poste 14	64	3	16h10	16h15	13h32
D12	Carrefour D14/D12 direction Dourgne	Arfons	Poste15	65	2	16h11	16h16	16h33
D12	<u>Arrivée : Montalric</u>	Arfons	Poste 16	67	0	16h30	16h35	16h45

Plan du site :



Logement - Soréze :

Camping Saint Martin - www.campingsaintmartin.com

-15% de réduction pour toute réservation dans le cadre du TTMN 2026

Pour réserver une nuit et pour bénéficier de la réduction :

05 63 50 20 19 - campingsaintmartin@gmail.com

Logement - Dourgne :

Hôtel de la Montagne Noire - www.hotel-montagnenoire-dourgne.com

05 63 50 31 12 - hmn@hoteldourgne.fr

